



PLAN DE RELANCE FFC POST-CRISE SANITAIRE 2020

Chers clubs,

Chères Présidentes, Chers Présidents,

En septembre dernier, nous vous avons fait parvenir deux emailings **vous exposant le "Plan de relance fédéral" de la FFC et vous présentant l'une des mesures prises pour soutenir l'activité cycliste au sein de vos clubs**, à savoir assurer la fidélisation de vos licenciés de moins de 19 ans.

Aujourd'hui, nous avons souhaité **rentrer dans le détail de cette opération de fidélisation et revenir sur la mécanique d'intéressement** dans le cadre de la prise de licences 2021.

Opération de fidélisation - Renouvellement de la licence pour les moins de 19 ans



Pour rappel, en septembre 2020, cette population de licencié.e.s, de 0 à 18 ans compris, **représentait 45 735 adhérent.e.s soit 44% des effectifs de la FFC**. Un tiers de ces licencié.e.s ne renouvelle pas sa licence l'année suivante, soit **plus de 15 000 jeunes, en moyenne, qui quittent nos clubs chaque saison**.

La FFC a de fait décidé d'accorder une remise afin de **fidéliser les licencié.e.s de moins de 19 ans dans le cadre du renouvellement de leur licence**, en ligne et de façon dématérialisée depuis [leur espace licencié](#).

Depuis début octobre, **une remise de 10€ est ainsi automatiquement appliquée au tarif de leur licence**, peu importe laquelle, **sans toucher à votre adhésion club**.

Cette opération est financièrement supportée, dans son intégralité, par la FFC.

Ces licencié.e.s 2019-2020, ou leurs parents, ont reçu une communication officielle de notre part, fin septembre, leur présentant cette opération de fidélisation.

Nous comptons sur vous pour faire le relai de cette opération en communiquant le plus largement possible.

Intéressement des clubs à la prise de licences en 2021

Le Plan de relance fédéral comprend également une mesure **permettant un intéressement des clubs à la prise de licences 2021. Avec une prise en charge, à 100%, de la Fédération.**

L'objectif : augmenter, bien évidemment, le nombre de licenciés au sein de vos clubs, toutes licences confondues. *Seules les licences pour les moins de 19 ans sont éligibles à cet intéressement.*

Traduction financière :

==> Augmentation, au sein du club, comprise entre 5 et 9 licences = **100€**

==> Augmentation, au sein du club, comprise entre 10 et 14 licences = **200€**

==> Augmentation, au sein du club, comprise entre 15 et 19 licences = **300€**

... et ainsi de suite...

Poursuivons, ensemble, l'objectif d'accroître nos effectifs "jeunes" pour cette saison 2021.

PARTENAIRES OFFICIELS



FOURNISSEURS OFFICIELS



PARTENAIRES MÉDIA

